

Des vertus de la migration des artistes

Le programme de résidences croisées du Goethe-Institut contribue à la visibilité de la danse

3 décembre 2016 | Mélanie Carpentier - Collaboratrice | Danse



Photo: Annik MH de Carufel Le Devoir

La chorégraphe Jasna Layes-Vinovrski, croquée cette semaine alors qu'elle travaillait à sa nouvelle création, «Lady Justice», portant sur l'immigration à Montréal.

Grâce à son programme de résidences croisées, l'organisme allemand et ses partenaires ont permis d'envoyer les jeunes créateurs montréalais Dorian Nuskind-Oder et Simon Grenier-Poirier à la *fabrik* Potsdam, lieu d'effervescence artistique situé en périphérie de Berlin. Depuis près de deux ans, chaque année, l'institut permet de donner ainsi une certaine visibilité à l'étranger de ce qui se fait sur les scènes montréalaises en danse. En échange, en accueillant deux artistes berlinois, le Goethe poursuit son mandat de promouvoir la culture et la langue allemandes en sol québécois.

Pourquoi cet intérêt particulier pour la danse contemporaine ? « *Les Goethe-Instituts à l'international travaillent à trouver des thèmes qui sont importants aussi bien dans leurs villes hôtes qu'en Allemagne. Comme Montréal est une ville de danse contemporaine et que cette discipline a aussi une grande place dans le paysage artistique allemand, il est important pour nous d'être présents dans ce domaine* », affirme Caroline Gagnon, coordinatrice de la programmation culturelle de l'organisme situé à proximité du Quartier des spectacles.

« *Les résidences croisées que nous offrons sont uniques dans le monde du Goethe. Il y a d'autres programmes de résidence artistique, mais celui-ci est une première* », ajoute Katja Melzer, directrice de l'Institut à Montréal. En effet, depuis 2007, l'organisme germanophone multiplie les initiatives pour encourager la visibilité de la danse : accueil de chorégraphes allemands pour des résidences de création ; invitation de compagnies à se présenter pendant des festivals tels que le FTA ; proposition d'ateliers et de classes de maître et diffusion de documentaires portant sur l'art chorégraphique.

L'idée du programme d'échange entre les institutions québécoise et allemande a émergé de discussions et négociations menant à une entente de coopération entre le Goethe, la *fabrik* Potsdam, le Conseil des arts et des lettres du Québec – attribuant une bourse de 7500 \$ à chacun des artistes québécois en mobilité – et Circuit-Est Centre chorégraphique, qui prête ses studios et services aux créateurs accueillis.

« On voulait qu'ils puissent tisser des liens à Montréal, rester plus longtemps et travailler avec des artistes locaux », ajoute Caroline Gagnon, qui assure un accompagnement des artistes au long de leur séjour en leur permettant d'aller voir des spectacles et de faire du réseautage.

« Rien que l'architecture des lieux était, pour moi, très intéressante. Par exemple, au Palais de justice, les statues portent ici une épée et un livre de loi dans l'autre main, alors qu'elles portent une balance chez nous. »

La chorégraphe Jasna Layes-Vinovrski

Ouverture des horizons créatifs

Pour Jasna Layes-Vinovrski et son partenaire Clément Layes, c'est l'occasion de s'inspirer des vibrations d'une autre ville et d'inscrire leur travail dans une société différente. La Croate et le Français installés à Berlin travaillent à présent sur les liens entre les artistes et l'activisme social et politique.

Pour la chorégraphe, il s'agit d'une deuxième visite en sol québécois. Elle avait déjà pris part au projet d'échange entre l'Europe et le Canada Migrant Bodies (soutenu entre autres par Circuit-Est). Elle retrouve ainsi une équipe familière pour reprendre des concepts et développer une suite à son projet amorcé il y a deux ans à Montréal. « *Les dix jours passés ici m'avaient déjà beaucoup apporté. J'avais eu l'occasion de rencontrer, d'échanger et de travailler avec Manuel Roque, Ginelle Chagnon et Marie-Claire Forté. Mais, pour l'avancement de mon projet, ce n'est rien comparativement à cette dernière résidence de deux mois.* »

L'artiste établit un rapprochement entre l'art chorégraphique, la loi et ses processus, qu'elle voit comme des outils qui contraignent et contrôlent les corps. La découverte plus en profondeur de la ville et des manières d'y vivre a nourri sa nouvelle création, *Lady Justice*, portant sur l'immigration. « *Rien que l'architecture des lieux était, pour moi, très intéressante. Par exemple, au Palais de justice, les statues portent ici une épée et un livre de loi dans l'autre main, alors qu'elles portent une balance chez nous. Ainsi, j'ai pu me faire une idée de la perception qu'on se fait de la justice dans nos deux sociétés* », explique-t-elle.

En pleine recherche sur les enjeux de justice propres aux questions migratoires, il était important pour elle d'avoir accès aux littératures portant sur le sujet et d'être aidée dans tout ce qui a trait à la bureaucratie relative à la mobilité. Un travail hors studio soutenu par le Goethe-Institut, qui lui donne accès à un espace d'étude et à la bibliothèque du centre, un deuxième chez-soi pour elle et son partenaire.

La résidence des deux créateurs se soldera par une présentation destinée à un public plutôt restreint, mais donnera lieu à un potentiel retour des artistes une fois leur projet abouti, à l'instar de la performance de Cyril Baldy et Tilman O'Donnell présentée au Goethe-Institut en septembre dernier, anciens bénéficiaires du programme de résidences croisées.